

# Pour les étudiants entrant en 1<sup>ère</sup> année

*Vous avez été admis à l'IFSI via Parcoursup  
(1<sup>ère</sup> inscription à l'Université Paul Sabatier)*

## **1<sup>RE</sup> ETAPE - AVANT TOUTE INSCRIPTION, S'ACQUITTER DE LA CVEC**

---

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de **92€\***.



**Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université Paul Sabatier.**

## **2<sup>EME</sup> ETAPE - PROCEDER A L'INSCRIPTION A L'IFSI**

---

Renseignez-vous auprès de votre Institut de Formation en Soins Infirmiers pour connaître les démarches exactes à réaliser.

## **3<sup>EME</sup> ETAPE - PROCEDER A L'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE (OBLIGATOIRE)**

---

*Les inscriptions à l'Université Paul Sabatier se feront en ligne  
du 12/07/2021 au 15/09/2021.*

Une fois votre inscription validée auprès de votre IFSI, vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire à l'Université Toulouse III Paul Sabatier.



**Les étudiants relevant de la formation continue / admis hors Parcoursup doivent suivre la procédure spécifique, disponible en ligne :**

<https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives> / **JE M'INSCRIS POUR LA 1<sup>ERE</sup> FOIS / Je suis admis en IFSI hors Parcoursup.**

**Pour vous inscrire, vous devez :**

**1) Vous connecter** sur le site d'inscription de l'Université Paul Sabatier :

<https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-1re-annee>

et cliquer sur « **inscrire en ligne** ».



**Choisir le profil IF "Soins Infirmiers" pour ne pas payer les 34 € de la BU.**



**Il est important de renseigner votre numéro INE (présent sur le relevé de notes du BAC (également appelé n° BEA)) pour prévenir toute anomalie dans votre inscription.**

## 2) Déposer vos pièces justificatives sur la plateforme ci-dessous :

[Plateforme de dépôt de pièces](#)

Pièces demandées :

- **Pièce d'identité** (Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité - VISA ou Titre de séjour en cours de validité (pour les étudiants hors UE))
- **Attestation de paiement de la CVEC**
- **Photo d'identité**
- L'imprimé "**Engagement**" dûment complété et signé (téléchargeable [ici](#))
- L'imprimé "**Autorisation d'utilisation des données personnelles**" (téléchargeable [ici](#))
- Le justificatif de la JAPD ou JDC vous sera demandé mais n'est pas obligatoire ni bloquant.



**Tous ces documents doivent être déposés sur la plateforme au format PDF ou JPEG, sous peine d'être rejetés.**

[Vous pouvez consulter la liste complète des pièces demandées en fonction des cas particuliers dans le document joint.](#)



**Le dépôt de ces pièces justificatives est obligatoire pour la finalisation de votre inscription et pour le bon fonctionnement de votre Compte Numérique UT3.**

3) Créer votre **compte numérique UT3** qui permet d'accéder à tous les services de l'Université. Pour cela, vous devez vous munir de votre numéro étudiant et cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://appli-locale.univ-tlse3.fr/moncompteut3>

Vous aurez ensuite un identifiant se composant de 3 lettres, 4 chiffres et 1 lettre.



**Cela ne fonctionne pas depuis les smartphones. Pour vous connecter à l'INTRANET ou l'ENT, vous devez vous connecter depuis un PC ou un MAC et utiliser le navigateur MOZILLA.**

4) Une fois votre inscription validée par la Scolarité, vous pourrez télécharger votre **certificat de scolarité** sur l'ENT de l'université.

\* \* \*

### \* Cas particuliers

- 1) Les étudiants qui s'inscrivent en **formation continue** ne sont pas assujettis à la CVEC. En cas de paiement de la CVEC par erreur, il est possible d'en obtenir le remboursement en faisant une demande sur la plateforme du CROUS avec un justificatif prouvant l'inscription en formation continue.
- 2) Les **étudiants boursiers du CROUS** seront automatiquement exonérés de la CVEC. Une attestation leur sera directement envoyée en se connectant sur le site de la CVEC afin de procéder à leur inscription à l'IFSI et à l'Université.
- 3) Les **autres boursiers** doivent par contre faire une demande d'exonération via la plateforme CVEC.

Contact en cas de problème : [ifsi.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:ifsi.gestion@univ-tlse3.fr)



## INSCRIPTIONS DEMATERIALISEES : LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

AU FORMAT JPG OU PDF

*Cette liste est indicative, la liste définitive des pièces justificatives vous sera communiquée à la fin de la saisie en ligne de votre inscription administrative.*

### 1<sup>ère</sup> inscription à l'université :

- **Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).**  
**Recensement accepté si la JDC n'a pas été effectuée.**  
Document obligatoire pour les examens.  
> *Concerne uniquement les étudiants de nationalité française*
- **Carte Nationale d'Identité ou Passeport** en cours de validité
- **VISA ou Titre de séjour** en cours de validité (pour les étudiants hors UE)
- Certificat de paiement sécurisé **Contribution Vie Etudiante et de Campus**, à vos Nom et Prénom.
- L'imprimé "**Engagement**" dûment complété et signé : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- Une **photographie d'identité** récente, selon **les normes** indiquées en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>
- L'imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)

## Cas particuliers :

- **Pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année** : relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.
- **Pour une inscription en 2<sup>e</sup> année et plus** : Diplôme ou attestation de réussite autorisant l'inscription à la formation que vous sollicitez. Pour les diplômés étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.  
Il vous est demandé de justifier de l'obtention de :
  - 60 crédits pour une inscription en L2
  - 120 crédits pour une inscription en L3
  - 180 crédits pour une inscription en M1
  - 60 crédits du M1 pour une inscription en M2
- **Pour les L1 STAPS** l'imprimé "**certificat médical**" dûment complété et daté de moins de 1 mois, [téléchargeable sur le site de l'université](#).
- **PACES** : Une attestation sur **l'honneur pour les bacheliers antérieurs à 2020** : [téléchargeable sur le site de l'université](#),
- **Pour les étudiants boursiers** : notification conditionnelle de bourses pour 2020/2021 (3 pages) ou Attestation de bourses du gouvernement français.
- Pour les **étudiants mineurs**, l'imprimé "**Autorisation parentale d'inscription**" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- **Pour les étudiants en cohabilité** : certificat de scolarité de l'établissement fréquenté en parallèle et justificatif des droits acquittés dans cet établissement.
- **Pour les étudiants en CPGE** : certificat de scolarité du lycée dans lequel vous êtes inscrit
- **Pour les étudiants en césure** : courrier d'acceptation de départ en césure
- **Uniquement pour les étudiants de nationalité hors UE, passant par parcoursup**:
  - >**étudiants en L1 SCIENCES et L1 STAPS** : attestation de réussite au **TCF niveau B2** minimum, TEF avec une note minimale de 14, DELF B1, DALF C1 ou C2 ;
  - >**étudiants en PACES**: attestation de réussite au **TCF niveau C1** minimum, DALF C1.

## Réinscription à l'université :

- Certificat de paiement sécurisé **Contribution Vie Etudiante et de Campus**, à vos Nom et Prénom.
- **Pour les étudiants en césure** : courrier d'acceptation de départ en césure

## CAS PARTICULIERS :

- **Pour les réorientations vers la L1 STAPS** : l'imprimé "certificat médical" dûment complété et daté de moins de 1 mois (**sauf pour les redoublants de L1 STAPS et du DEUST 1ère A**), [téléchargeable sur le site de l'université](#).
- **Pour les étudiants boursiers** : notification conditionnelle de bourses pour 2020/2021 (3 pages) ou Attestation de bourses du gouvernement français.
- Pour les **étudiants mineurs**, l'imprimé "**Autorisation parentale d'inscription**" : [téléchargeable sur le site de l'université](#)
- **Pour les étudiants en double inscription CPGE** : certificat de scolarité du lycée dans lequel vous êtes inscrit en parallèle en 2020-2021.
- **Pour les étudiants en cohabilité** : certificat de scolarité de l'établissement fréquenté en parallèle et justificatif des droits acquittés dans cet établissement.